

fond ; mais nous sommes en droit d'admettre que cette date doit être antérieure à la plus ancienne de celles que nous relevons au-dessous des bas-reliefs secondaires ; elle est donc antérieure à l'année 522 p. C. Nous établirons plus loin (p. 540) qu'elle a dû être sculptée sur l'ordre de l'empereur Che-tsou qui régna de 500 à 515. Il est d'ailleurs évident que l'aspect primitif de la grotte n'a pas été partout et intégralement conservé ; c'est ainsi qu'on peut discerner sur la figure 328 deux dragons enlacés qui formaient autrefois l'encadrement du titre d'une grande inscription ; mais le texte écrit a fait place à plusieurs petites niches qui lui ont été substituées.

Estampage 244.

Cette inscription se trouve au dessous des seize petits Buddhas, en deux rangées superposées de huit, qui occupent à peu près le milieu de la figure 322. Elle se compose de seize courtes dédicaces qui rappellent la donation de chacune de ces statuettes par une personne différente ; les bienfaiteurs ainsi énumérés sont sept femmes de la famille Tsou 祖, dont deux bhikṣuṇīs, et cinq hommes et quatre femmes de la famille Fong 封. L'inscription se termine ainsi :

« Or, sous la grande dynastie Wei, la deuxième année tcheng-kouang, le vingt-neuvième jour du onzième mois (12 janvier 522), ils ont fait en commun seize statues du Buddha Che-kia (Çâkyamuni) ; ils disaient ainsi obtenir que ceux qui leur sont apparentés jouissent du calme et n'aient point de maladies. »

Estampage 245 (Fig. 1498) ¹.

La sixième année tcheng-kouang, l'année étant marquée des signes yi sseu, le quinzième jour du huitième ² mois (17 septembre 525), le donateur de la statue, Sou Hou-jen, en compagnie de dix-sept ³ autres personnes de la ville, a fait une statue de Che-kia (Çâkyamuni) ; avec respect il la destine au bénéfice de Sa Majesté l'Empereur et des hommes de la ville ; en outre, (les donateurs) souhaitent que leurs ancêtres, tant hommes que femmes, de sept générations, que leurs pères et mères qui les ont mis au monde et que ceux qui leur sont apparentés en vertu de causes antérieures, simultanément deviennent Buddhas.

1. Cf. *HYFPL*, II, 7 a ; *KKL*, VI, 16 a ; *YFTKCWTM*, II, 8 b. — Cette inscription se trouve sur la figure 328, à 30 millimètres du bord de gauche et à 58 millimètres du bord supérieur ; elle est au-dessous et à droite de la niche à laquelle elle se réfère.

2. Lecture du *KKL* ; mais elle doit être fautive, car, ainsi que le prouve l'inscription suivante (estampage 246), au huitième mois, le nom de la période avait changé.

3. Lecture du *KKL*.